

**ADMISSION MULTIMÉDIA POST-DIPLÔME  
FICHE D'INSCRIPTION À L'ADMISSION  
SESSION 2012**

Nom (en majuscules) et prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Courriel : .....

Tél. : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse des parents : .....

..... Tél. : .....

Profession des parents : Père : ..... Mère : .....

Dernier établissement fréquenté : .....

Adresse complète de l'établissement : .....

.....

Obtention du bac :  non  oui Série : ..... Année : .....

Obtention du B T S ou équivalent :  non  oui  En cours Série : ..... Année : .....

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

.....

.....

.....

.....

Date et signature de l'intéressé(e)

**PHOTO**

# Conditions générales d'inscription administrative

Admission année scolaire 2012 - 2013

## **Les délais d'inscription sont impératifs.**

Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées.

En cas de non participation au concours, les droits d'inscription versés restent acquis.

## **Pièces à joindre au dossier d'inscription :**

**1 - Un justificatif du diplôme du BTS ou équivalent** (pour les candidats étrangers la traduction française de leur diplôme). Pour les diplômés en cours, un certificat de scolarité.

**2 - Un chèque de 45 euros, non récupérable, à l'ordre du trésor public**, pour les droits d'inscription. Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés.

**3 - Deux enveloppes A5 kraft autocollantes, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat.**

**4 - Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription

• Aucun autre document ne doit être joint au dossier administratif. Tout dossier administratif incomplet sera retourné.

## **INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'ADMISSION EN MULTIMÉDIA POST-DIPLÔME du 1<sup>er</sup> février au 15 juin 2012**

• **Oral de sélection : lundi 18 ou mardi 19 juin 2012**

**Résultat final le jeudi 21 juin 2012 sur [www.epsaa.fr](http://www.epsaa.fr) et affichage à l'EPSAA.**

- **ENTRETIEN DE SELECTION avec présentation du dossier de travaux personnels  
Les lundi 18 ou mardi 19 juin 2012.**

L'accès en année Multimédia Post Diplôme est ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau III : BTS de communication visuelle, DNAT design graphique ou équivalent et possédant la maîtrise des logiciels graphiques et par VAE (validation des acquis par expérience)

- **La sélection est basée sur la créativité et la motivation des postulants.**

Les candidats, désireux d'intégrer ce cursus, sont évalués sur leurs aptitudes graphiques et leur réelle maîtrise des logiciels dédiés à la création.

L'expérience d'applications multimédia est bien entendu appréciée.

Une réelle motivation constitue le principal critère d'évaluation.

- **Pour les candidats admis, une formation multimédia accélérée de 40 heures est organisée début septembre 2012.**